

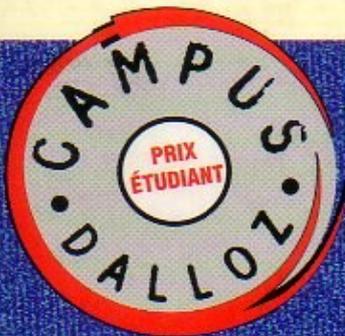
DROIT PUBLIC
SCIENCE POLITIQUE

PRÉCIS

Droit constitutionnel

Louis Favoreu
Patrick Gaïa
Richard Ghevontian
Jean-Louis Mestre
Otto Pfersmann
André Roux
Guy Scoffoni

12^e édition



DALLOZ

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE à la première édition.....	V	
SOMMAIRE.....	XI	
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	XV	
ABRÉVIATIONS.....	XXI	
INTRODUCTION	HISTOIRE DU DROIT CONSTITUTIONNEL ET DE SON ENSEIGNEMENT.....	1
SECTION 1.	L'ÉMERGENCE DU DROIT CONSTITUTIONNEL AU XVIII^e SIÈCLE.....	2
	§ 1. L'État et les formes de constitutions.....	2
	§ 2. L'élaboration de constitutions écrites.....	6
SECTION 2.	LES VICISSITUDES DU DROIT CONSTITUTIONNEL AU XIX^e SIÈCLE.....	12
	§ 1. La suspicion envers le droit constitutionnel du Consulat aux débuts de la III^e République.....	12
	§ 2. La place du droit constitutionnel de 1875 à 1896....	17
SECTION 3.	L'ÉVOLUTION ET LA MUTATION DU DROIT CONSTITUTIONNEL AU XX^e SIÈCLE.....	20
	§ 1. Le droit constitutionnel classique : un droit institutionnel.....	20
	§ 2. Le droit constitutionnel d'après-guerre : l'investissement par la science politique.....	21
	§ 3. Le droit constitutionnel contemporain : une profonde et irréversible mutation.....	23
LIVRE 1. L'ÉTAT DE DROIT		
CHAPITRE INTRODUCTIF	ÉTAT ET SOUVERAINETÉ.....	33
SECTION 1.	L'ÉMERGENCE DE L'ÉTAT MODERNE.....	33

SECTION 2.	LA SOUVERAINETÉ : UNE COMPÉTENCE DE L'ÉTAT EN TANT QU'ORDRE JURIDIQUE.....	38
SECTION 3.	LA SOUVERAINETÉ : UNE COMPÉTENCE DANS L'ÉTAT	42
§ 1.	L'État comme « sujet d'imputation ».....	43
A.	L'État en tant qu'ordre juridique global.....	43
B.	L'« État » comme collectivité territoriale.....	45
§ 2.	L'organisation de la démocratie.....	46
A.	Les variantes constitutionnelles du principe de souveraineté nationale et de souveraineté du peuple ..	46
B.	Encadrement constitutionnel des compétences des représentants.....	48
C.	Souveraineté comme supériorité hiérarchique.....	49
PREMIÈRE PARTIE	L'ENCADREMENT JURIDIQUE DU POUVOIR.....	51
TITRE 1	LA CONSTITUTION COMME NORME.....	53
CHAPITRE 1	LA NOTION MODERNE DE CONSTITUTION ..	55
SECTION 1.	LA STRUCTURE DU SYSTÈME JURIDIQUE.....	57
§ 1.	Définition et délimitation du système juridique....	57
A.	La définition de la « définition ».....	57
B.	Les normes en général.....	59
C.	Les normes juridiques.....	60
§ 2.	La hiérarchie des normes.....	62
A.	Le principe d'autorégulation.....	62
B.	Le rapport de production.....	64
C.	La force dérogatoire.....	69
SECTION 2.	LA DÉFINITION DE LA CONSTITUTION.....	73
§ 1.	La Constitution au sens matériel.....	73
A.	Définitions traditionnelles.....	73
B.	Définition normativiste.....	74
C.	La primauté logique de la Constitution au sens matériel ..	76
§ 2.	La Constitution au sens formel.....	77
A.	Définition.....	77
B.	Spécifications de la forme constitutionnelle.....	78
SECTION 3.	L'ARCHITECTURE DES CONSTITUTIONS FORMELLES CONTEMPORAINES.....	82
§ 1.	La plasticité du domaine.....	83
A.	La formalisation de règles de comportement.....	83

B.	La formalisation du droit constitutionnel matériel.....	84
§ 2.	La réorganisation de la hiérarchie des normes.....	85
A.	Le « constitutionnalisme ».....	86
B.	« L'État de droit ».....	86
C.	La « sécurité juridique ».....	87
D.	La formalisation constitutionnelle de l'État de droit....	88
E.	Les incidences de la formalisation sur le droit constitutionnel matériel.....	90
F.	La « supraconstitutionnalité ».....	90
§ 3.	Le problème de l'interprétation de la Constitution..	91
A.	Établir la signification exacte d'un texte indéterminé....	92
B.	Interprétation et concrétisation.....	92
C.	Réalisme et moralisme de l'interprétation.....	94
D.	Les options de l'interprète.....	96
CHAPITRE 2	L'ÉLABORATION ET LA RÉVISION DES CONSTITUTIONS : LA PRODUCTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL FORMEL.....	99
SECTION 1.	DÉFINITION ET DÉLIMITATION.....	100
§ 1.	Continuité et discontinuité.....	101
A.	La « Première Constitution historique ».....	101
B.	La théorie du « pouvoir constituant » :.....	104
C.	L'institution démocratique de la Première Constitution..	106
§ 2.	Les règles de révision.....	109
A.	Définition.....	109
B.	Rigidité et souplesse.....	110
SECTION 2.	LES TECHNIQUES.....	111
§ 1.	Les délais.....	111
§ 2.	L'introduction d'étapes supplémentaires par rapport à la procédure législative ordinaire....	112
§ 3.	Les procédures renforcées ou qualifiées.....	113
SECTION 3.	LES LIMITES.....	113
§ 1.	La différenciation hiérarchique du droit constitutionnel formel.....	114
§ 2.	Les interdictions de réviser.....	115
CHAPITRE 3	LE PRINCIPE DE CONSTITUTIONNALITÉ.....	118
SECTION 1.	L'AFFIRMATION DU PRINCIPE.....	118
§ 1.	En droit comparé.....	118

	A. Les États dans lesquels est affirmé le principe de constitutionnalité	119
	B. Les États ayant conservé le principe de légalité	119
	§ 2. En droit français	120
	A. Avant 1958 : le principe de légalité	120
	B. Après 1958 : l'affirmation progressive du principe de constitutionnalité	120
SECTION 2.	LA SIGNIFICATION DU PRINCIPE	122
	§ 1. En droit comparé	122
	§ 2. En droit français	125
	A. Le bloc de constitutionnalité	125
	B. Les normes non incluses dans le bloc de constitutionnalité	132
	C. L'homogénéisation des normes de référence au sein du bloc de constitutionnalité	136
TITRE 2	LES SOURCES DU DROIT	143
CHAPITRE 1	LES DIVERS SYSTÈMES DE SOURCES	145
SECTION 1.	LES CATÉGORIES DE SOURCES	145
	§ 1. Les sources internationales	145
	§ 2. Les sources nationales	150
	A. La Constitution prise comme ensemble de normes sur la production des normes	151
	B. La loi et le règlement, sources nationales dérivées de production de normes	155
	§ 3. Les sources locales	161
SECTION 2.	LES SYSTÈMES DE SOURCES ADOPTÉS PAR LES DIVERS ÉTATS	163
	§ 1. Systèmes à catégorie unique : une série de sources ..	164
	§ 2. Systèmes à catégories binaires : deux séries de sources ..	166
	§ 3. Systèmes à catégories ternaires : trois séries de sources ..	169
CHAPITRE 2	LE SYSTÈME FRANÇAIS	170
SECTION 1.	LES SOURCES NORMATIVES INTERNATIONALES	170
	§ 1. Les catégories de sources normatives internationales constitutionnellement reconnues	171

	A. Les engagements internationaux	173
	B. Les règles du droit international général	174
	C. Le droit communautaire	175
§ 2.	L'insertion des sources internationales en droit interne	176
	A. L'insertion des engagements internationaux	176
	B. L'insertion du droit international général	180
	C. Le contrôle de constitutionnalité des engagements internationaux	181
§ 3.	L'application des sources normatives internationales en droit interne	194
SECTION 2.	LES SOURCES NORMATIVES NATIONALES	204
	§ 1. La loi nationale, source normative primaire	205
	A. Définition de la loi	205
	B. Catégorisation des lois	208
	§ 2. Le règlement national source normative secondaire ..	211
DEUXIÈME PARTIE	LE CONTRÔLE DU POUVOIR : LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE	225
TITRE 1	THÉORIE GÉNÉRALE DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE	227
SOUS TITRE 1	LES MODÈLES DE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE	229
CHAPITRE 1	LE MODÈLE AMÉRICAIN DE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE	231
SECTION 1.	LES FONDEMENTS DU CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ AUX ÉTATS-UNIS	231
	§ 1. Les origines lointaines du système	231
	§ 2. Le contexte constitutionnel américain	232
	§ 3. La portée de l'arrêt <i>Marbury v. Madison</i>	233
SECTION 2.	LES ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION DU MODÈLE AMÉRICAIN	235
	§ 1. Un contrôle « diffus » exercé par tout tribunal sous l'autorité régulatrice de la Cour suprême	235
	§ 2. Un contrôle concret	236
	§ 3. Un contrôle exercé généralement « a posteriori », par voie d'exception	237

	§ 4. L'autorité relative de chose jugée des décisions rendues.....	238
SECTION 3.	LA DIFFUSION DU MODÈLE AMÉRICAIN.....	239
	§ 1. Les conditions de diffusion du modèle américain...	239
	§ 2. Les transpositions et altérations du modèle américain.....	240
CHAPITRE 2	LE MODÈLE EUROPÉEN DE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE.....	242
SECTION 1.	LES ORIGINES DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE EN EUROPE.....	242
	§ 1. Les fondements théoriques du modèle européen....	242
	§ 2. L'avènement du modèle européen.....	243
SECTION 2.	LES ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION DU MODÈLE EUROPÉEN.....	245
	§ 1. Un contrôle concentré exercé par une juridiction constitutionnelle spécifique....	245
	§ 2. L'existence d'un contrôle abstrait.....	246
	§ 3. L'existence d'un contrôle par voie d'action déclenché par des autorités politiques ou publiques.....	247
	§ 4. L'autorité absolue de chose jugée des décisions rendues.....	247
SECTION 3.	LA DIFFUSION DU MODÈLE EUROPÉEN.....	248
SOUS TITRE 2	LES CARACTÈRES COMMUNS DES SYSTÈMES DE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE.....	253
CHAPITRE 1	LA JURIDICTION CONSTITUTIONNELLE.....	255
SECTION 1.	LA COMPOSITION.....	255
	§ 1. Autorités et procédure de nomination.....	255
	A. Autorités.....	255
	B. Procédure.....	256
	§ 2. Les membres nommés.....	257

SECTION 2.	LE STATUT.....	258
	§ 1. Le statut de l'institution.....	259
	§ 2. Le statut des membres.....	260
CHAPITRE 2	LE CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL.....	262
SECTION 1.	LES CONTENTIEUX PRINCIPAUX.....	262
	§ 1. Le contentieux des élections et des consultations populaires.....	263
	§ 2. Le contentieux de la division horizontale. Le contrôle du pouvoir. La justice constitutionnelle des pouvoirs.....	264
	§ 3. Le contentieux de la division verticale des pouvoirs.....	265
	§ 4. Le contentieux des droits et libertés fondamentaux.....	266
SECTION 2.	LES AUTRES CONTENTIEUX.....	267
	§ 1. L'exercice de la justice politique.....	267
	§ 2. Le contrôle des partis politiques.....	268
	§ 3. Le contrôle du mandat parlementaire.....	268
CHAPITRE 3	LE PROCÈS CONSTITUTIONNEL.....	270
SECTION 1.	LA SAISINE.....	270
	§ 1. La saisine à l'initiative d'autorités publiques : le contrôle abstrait.....	270
	§ 2. La saisine sur renvoi des tribunaux : la question préjudicielle de constitutionnalité et le « contrôle concret ».....	272
	§ 3. La saisine par les individus : par voie d'action et par voie d'exception.....	273
	A. La saisine directe : la voie d'action.....	273
	B. La saisine indirecte : la voie d'exception.....	274
SECTION 2.	L'INSTANCE ET LE JUGEMENT.....	274
	§ 1. L'instance.....	275
	A. Le règlement de procédure.....	275
	B. Le déroulement de l'instance.....	275
	§ 2. Le jugement.....	276
	A. L'audience et le délibéré.....	276
	B. La forme des décisions et les opinions dissidentes.....	277

CHAPITRE 4	L'ORDRE CONSTITUTIONNEL.....	279
SECTION 1.	L'ORDRE POLITIQUE.....	279
	§ 1. La justice constitutionnelle : pouvoir constitutionnel ?	279
	§ 2. La juridicisation de la vie politique.....	280
SECTION 2.	L'ORDRE JURIDIQUE	282
	§ 1. L'applicabilité directe des normes constitutionnelles	282
	§ 2. La constitutionnalisation de l'ordre juridique	283
TITRE 2	LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE EN FRANCE..	287
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE	HISTORIQUE.....	289
SECTION 1.	DES PRÉTENTIONS DES COURS DE JUSTICE À LA CARENCE DU SÉNAT IMPÉRIAL (1715-1814) ...	290
SECTION 2.	DES INTERVENTIONS DES JURIDICTIONS JUDICIAIRES À LA FAIBLESSE DU CONTRÔLE SÉNATORIAL (1814-1870)	297
SECTION 3.	DES SOUHAITS D'UN CONTRÔLE AU RÔLE « SYMBOLIQUE » DU COMITÉ CONSTITUTIONNEL (1875-1958)	302
SECTION 4.	LA CRÉATION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET L'AVÈNEMENT DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE	309
	§ 1. La création du Conseil constitutionnel et la mise en place de la justice constitutionnelle ...	309
	§ 2. Le développement de l'action du Conseil constitutionnel et de la justice constitutionnelle ...	310
	§ 3. Plan	310
CHAPITRE 1	LA JURIDICTION CONSTITUTIONNELLE : LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL.....	311
SECTION 1.	LA COMPOSITION	311
	§ 1. Autorités et procédure de nomination	312

	§ 2. Ce que sont les membres nommés	312
	§ 3. Le président	313
SECTION 2.	LE STATUT	314
	§ 1. Le statut de l'institution	314
	§ 2. Le statut des membres	315
CHAPITRE 2	LE CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL.....	317
SECTION 1.	LE CONTENTIEUX DES INSTITUTIONS	317
	§ 1. Le contentieux électoral et référendaire : l'authentification de l'expression de la volonté du peuple	317
	A. Le contrôle des élections présidentielles.....	318
	B. Le contrôle des élections parlementaires	320
	C. Le contrôle des référendums	322
	D. Le contrôle de la légalité des actes préparatoires aux opérations électorales.....	323
	§ 2. Le contentieux du mandat parlementaire.....	324
	§ 3. Le contentieux de l'organisation et du fonctionnement des assemblées parlementaires	325
	A. Le contrôle des règlements d'assemblées (art. 61 al. 1 ^{er} C.)	326
	B. Le contrôle du dépôt des projets de loi (art. 39 C.)	327
	C. Le règlement de questions institutionnelles grâce au contrôle des lois.....	328
	§ 4. La constatation de situations exceptionnelles.....	328
SECTION 2.	LE CONTENTIEUX DES NORMES	329
	§ 1. Loi et règlement	330
	A. La procédure d'irrecevabilité de l'article 41	330
	B. La procédure de délégalisation de l'article 37 alinéa 2 ...	331
	C. La procédure de l'article 61 de la Constitution	332
	§ 2. Loi organique et loi ordinaire	333
	§ 3. Normes constitutionnelles et normes internationales	337
	A. La procédure de l'article 54 de la Constitution : le contrôle de constitutionnalité des engagements internationaux	338
	B. La procédure de l'article 61 alinéa 2	339
	§ 4. Normes constitutionnelles et « lois du pays »	340
	§ 5. Normes législatives nationales et normes réglementaires locales	341

SECTION 3.	LE CONTENTIEUX DES LIBERTÉS	341
§ 1.	La procédure principale : le contrôle a priori de constitutionnalité des lois organiques et ordinaires .	342
A.	Les conditions générales d'exercice du contrôle	342
B.	La saisine parlementaire	343
§ 2.	La nouvelle procédure : la question préjudicielle de constitutionnalité.	344
§ 3.	Les procédures pouvant contribuer également à la protection des droits fondamentaux	344
CHAPITRE 3	LE PROCÈS CONSTITUTIONNEL	346
SECTION 1.	LA COMPÉTENCE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ..	346
§ 1.	Le principe	346
§ 2.	Les inflexions au principe	347
SECTION 2.	LA SAISINE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL	348
§ 1.	Saisine ouverte	348
§ 2.	Saisine restreinte	349
§ 3.	La question préjudicielle de constitutionnalité.	350
SECTION 3.	L'INSTANCE	352
§ 1.	Vers une certaine uniformisation	352
§ 2.	Une juridictionnalisation progressive	353
SECTION 4.	LA DÉCISION	354
§ 1.	Forme et types de décisions	354
§ 2.	L'autorité et l'exécution des décisions	358
A.	L'autorité des décisions	359
B.	L'exécution des décisions	361
1.	L'exécution par les pouvoirs publics	361
2.	L'exécution par les autorités juridictionnelles	362
CHAPITRE 4	L'ORDRE CONSTITUTIONNEL	365
SECTION 1.	L'ORDRE POLITIQUE : LA POLITIQUE SAISIE PAR LE DROIT	365
§ 1.	La juridicisation de la vie politique.	365
§ 2.	La légitimité du juge constitutionnel tient à ce qu'il n'a pas le dernier mot	368

SECTION 2.	L'ORDRE JURIDIQUE : LE DROIT SAISI PAR LA CONSTITUTION	370
§ 1.	La constitutionnalisation de l'ordre juridique	371
§ 2.	La constitutionnalité supplante la légalité	372
TROISIÈME PARTIE	LA DIVISION DU POUVOIR	379
TITRE 1	LA DIVISION HORIZONTALE DU POUVOIR	381
CHAPITRE 1	LE PRINCIPE DE SÉPARATION DES POUVOIRS	383
SECTION 1.	L'ÉMERGENCE DU PRINCIPE DE SÉPARATION DES POUVOIRS	383
§ 1.	Les origines du principe.	383
A.	Les apports de l'histoire constitutionnelle britannique ..	383
B.	L'expression théorique du principe de séparation des pouvoirs	386
C.	L'influence des révolutions américaine et française du XVIII ^e siècle	387
§ 2.	Les modèles contemporains de séparation des pouvoirs	389
A.	Le modèle américain	389
B.	Le modèle européen	390
SECTION 2.	PRINCIPE DE SÉPARATION ET AMÉNAGEMENT DES POUVOIRS	393
§ 1.	Séparation des pouvoirs et régime parlementaire ...	394
§ 2.	Séparation des pouvoirs et régime présidentiel.	397
§ 3.	La remise en cause de la division des pouvoirs	398
CHAPITRE 2	LA PRATIQUE DE LA SÉPARATION DES POUVOIRS	400
SECTION 1.	L'EXIGENCE DE COLLABORATION DES POUVOIRS EN RÉGIME PRÉSIDENTIEL	400
§ 1.	Les conditions d'équilibre du système constitutionnel américain	400
A.	Les moyens d'action du Président sur le Congrès	400
1.	Le rôle « législatif » du Président	401
2.	Le droit de veto du Président	402
3.	Le pouvoir général d'influence du Président	406

	B. Les moyens d'action du Congrès sur le Président	407
	1. Les pouvoirs d'encadrement	408
	2. Les pouvoirs d'investigation	410
	3. Les pouvoirs exceptionnels de sanction	411
§ 2.	L'échec des expériences constitutionnelles	
	françaises de séparation stricte des pouvoirs	413
	A. L'absence d'éléments d'équilibre	413
	B. L'absence d'un pouvoir judiciaire fort	415
SECTION 2.	LE DÉPLACEMENT DE L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS	
	EN RÉGIME PARLEMENTAIRE	416
§ 1.	Les cas de prépondérance de l'Exécutif	416
	A. Le Premier ministre et le gouvernement de cabinet	
	en Grande-Bretagne	417
	B. La « démocratie du Chancelier » (<i>Kanzlerdemokratie</i>)	
	en République fédérale d'Allemagne	419
	C. La place du chef de gouvernement en Espagne	422
§ 2.	Les cas de prépondérance du Législatif	423
	A. La souveraineté parlementaire des Troisième	
	et Quatrième Républiques en France	423
	1. La primauté des Assemblées	424
	2. L'absence d'éléments d'équilibre	426
	B. La spécificité de l'expérience constitutionnelle italienne . .	427
TITRE 2	LA DIVISION VERTICALE DU POUVOIR	433
CHAPITRE 1	L'ÉTAT FÉDÉRAL	435
SECTION 1.	LES FONDEMENTS DE L'ÉTAT FÉDÉRAL	435
§ 1.	Les origines de l'État fédéral	436
	A. Fédéralisme et État fédéral	436
	B. La formation de l'État fédéral	437
§ 2.	La spécificité de l'État fédéral	438
	A. État fédéral et Union d'États	438
	B. État fédéral et Confédération	439
	1. Les principes	439
	2. Les applications	439
SECTION 2.	L'ORGANISATION DE L'ÉTAT FÉDÉRAL	442
§ 1.	Le principe de superposition	442
	A. Superposition de deux niveaux « étatiques »	443
	B. Superposition de deux ordres juridiques	445
§ 2.	Le principe d'autonomie	446

	A. L'autonomie constitutionnelle	447
	B. L'autonomie législative	448
§ 3.	Le principe de participation	451
	A. La participation au pouvoir constituant	451
	B. La participation au pouvoir législatif	452
	C. La participation au pouvoir exécutif	454
SECTION 3.	L'ÉVOLUTION DE L'ÉTAT FÉDÉRAL	455
§ 1.	L'interprétation du fédéralisme par le juge	
	constitutionnel	455
	A. Le rôle de la Cour suprême dans l'évolution du fédéralisme	
	aux États-Unis	456
	1. L'expansion du pouvoir fédéral	456
	2. La préservation de l'autonomie des États	458
	B. Le règlement des conflits entre la Fédération	
	et les <i>Länder</i> par la Cour constitutionnelle allemande . . .	460
	1. La compétence de la Cour constitutionnelle	460
	2. La jurisprudence de la Cour constitutionnelle	460
§ 2.	La transformation du fédéralisme ans la pratique	
	institutionnelle	463
	A. La dissociation	463
	1. L'existence d'un droit de sécession	463
	2. La dislocation des États fédéraux	465
	B. La coopération	466
	1. Les caractéristiques du fédéralisme coopératif	466
	2. Les conséquences du fédéralisme coopératif	468
CHAPITRE 2	L'ÉTAT RÉGIONAL	470
SECTION 1.	LA RECONNAISSANCE D'UNE AUTONOMIE POLITIQUE	
	AU PROFIT DES RÉGIONS	471
§ 1.	L'existence de l'autonomie	471
	A. Un droit consacré	471
	B. Un droit protégé	473
§ 2.	La mise en œuvre de l'autonomie	476
	A. Des institutions quasi politiques	476
	B. Un pouvoir législatif régional	477
SECTION 2.	LE MAINTIEN DE L'UNICITÉ DE L'ÉTAT	480
§ 1.	Une autonomie relative	480
	A. Un pouvoir d'auto-organisation encadré	480
	1. Un statut législatif	480
	2. Un statut concerté	481
	B. Une participation limitée à l'exercice du pouvoir étatique .	482

	1. L'exemple espagnol	482
	2. L'exemple italien	483
§ 2.	Une autonomie contrôlée	484
	A. En Espagne	484
	B. En Italie	485
CHAPITRE 3	L'ÉTAT UNITAIRE DÉCENTRALISÉ	487
SECTION 1.	LA GARANTIE DE L'AUTONOMIE LOCALE : LE PRINCIPE DE LIBRE ADMINISTRATION	488
§ 1.	Les garanties institutionnelles de la libre administration	488
	A. L'exercice de la libre administration par les conseils élus	488
	1. Le caractère politique des élections locales	488
	2. Les implications constitutionnelles de la qualification de « suffrage politique »	490
	B. La représentation des collectivités territoriales par le Sénat	492
	1. Une représentation globale	492
	2. Une représentation indirecte	492
§ 2.	Les moyens de la libre administration	493
	A. Les moyens juridiques	493
	1. Le pouvoir réglementaire local	493
	2. La liberté contractuelle	495
	B. Les moyens financiers	496
	1. Un niveau suffisant de ressources	496
	2. Une liberté d'appréciation en matière de dépenses	498
§ 3.	Le domaine de la libre administration	498
	A. Un domaine protégé par rapport à l'État	499
	1. Une détermination législative des compétences locales	499
	2. Les principes dégagés par le Conseil constitutionnel	499
	B. Un domaine protégé par rapport aux autres personnes publiques	500
	1. L'interdiction de toute tutelle	500
	2. Le respect des compétences de chaque catégorie de collectivité	501
SECTION 2.	LA PRÉSERVATION DU CARACTÈRE UNITAIRE DE L'ÉTAT : LE PRINCIPE D'INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE	501
§ 1.	L'indivisibilité de la souveraineté	502
	A. L'unité du pouvoir normatif de l'État	502
	1. L'absence d'un pouvoir normatif autonome local	502
	2. L'association des collectivités territoriales au pouvoir normatif national	504
	B. Le respect des prérogatives de l'État	506

	1. L'effectivité du contrôle administratif	506
	2. L'exclusion des compétences de souveraineté au profit des collectivités locales	508
§ 2.	L'indivisibilité du territoire	511
	A. L'intangibilité du territoire national	511
	1. La reconnaissance du droit de sécession	511
	2. L'étendue du droit de sécession	512
	B. L'uniformité des droits applicables	513
	1. L'acceptation de la diversité territoriale des régimes juridiques	513
	2. Les limites à la « territorialisation du droit »	514
§ 3.	L'indivisibilité du peuple	516
	A. L'affirmation de l'unicité du peuple français	516
	1. La décision « Statut de la Corse »	516
	2. La non-reconnaissance constitutionnelle des droits des minorités	517
	B. Le refus de toute division entre citoyens	518
	1. L'unité du corps politique	518
	2. L'unité de la représentation du peuple	519

LIVRE 2. **LE DROIT DE L'ÉTAT ET DES INDIVIDUS**
INSTITUTIONS, NORMES ET LIBERTÉS

INTRODUCTION	527
------------------------	-----

CHAPITRE 1	L'HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE DE 1789 À 1958	527
------------	---	-----

SECTION 1.	L'INSTABILITÉ CONSTITUTIONNELLE (1789-1870)	528
------------	--	-----

§ 1.	1789-1814 : un cycle d'innovations constitutionnelles	528
------	--	-----

§ 2.	1814-1870 : un cycle de répétitions formelles et de maturation en profondeur	540
------	---	-----

	A. L'apprentissage du régime parlementaire par les gouvernants (1814-1848)	543
--	---	-----

	B. L'apprentissage du suffrage universel par les gouvernés (1848-1870)	546
--	---	-----

SECTION 2.	LONGÉVITÉ ET PARADOXES DE LA III^e RÉPUBLIQUE (1870-1940)	552
------------	--	-----

§ 1.	Une République constituée par une assemblée monarchiste	553
------	--	-----

	§ 2. L'effacement du président de la République au profit du Président du Conseil	555
	§ 3. Longévité du régime et instabilité des ministères ...	557
SECTION 3.	UNE NOUVELLE PÉRIODE D'INSTABILITÉ CONSTITUTIONNELLE (1940-1958)	560
SECTION 4.	L'ÉLABORATION DE LA CONSTITUTION DE 1958	567
	§ 1. L'acte fondateur : la loi constitutionnelle du 3 juin 1958	568
	A. Le contexte politique	568
	B. Le vote de la loi constitutionnelle du 3 juin 1958	568
	C. Le contenu	569
	§ 2. L'écriture	570
	§ 3. L'adoption du projet et sa ratification populaire	571
SECTION 5.	ÉLÉMENTS D'HISTOIRE POLITIQUE DE LA V^e RÉPUBLIQUE	572
CHAPITRE 2	LA DÉMOCRATIE : LA CONCEPTION FRANÇAISE	585
SECTION 1.	LES FORMES DE DÉMOCRATIE	585
	§ 1. La démocratie représentative	585
	§ 2. La démocratie directe ou semi-directe	587
	A. Définition	587
	B. Les techniques	587
	1. Distinction selon le domaine	588
	2. Distinction selon le système d'initiative	588
SECTION 2.	LE DROIT DE SUFFRAGE	590
	§ 1. L'électeur	591
	A. Les titulaires du droit de vote	591
	B. Les caractères du droit de vote	593
	1. L'égalité du suffrage	593
	2. Suffrage direct ou indirect	594
	C. Les modalités du droit de vote	595
	§ 2. L'élection	596
	A. Le cadre : le découpage électoral	596
	B. Les modes de scrutin	597
	1. Le scrutin majoritaire	597
	2. Le scrutin à la représentation proportionnelle	598

	3. Les modes de scrutin mixtes	600
	C. La campagne électorale	601
	D. Le contentieux électoral	602
§ 3.	L'élu	603

PREMIÈRE PARTIE **LE DROIT CONSTITUTIONNEL DES INSTITUTIONS**

607

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE **L'ANCRAGE CONSTITUTIONNEL DES INSTITUTIONS POLITIQUES, ADMINISTRATIVES ET JURIDICTIONNELLES**...

609

SECTION 1. **L'ANCRAGE CONSTITUTIONNEL DES INSTITUTIONS POLITIQUES**

609

§ 1.	La constitutionnalisation du droit électoral	610
§ 2.	La constitutionnalisation du droit parlementaire ...	611
§ 3.	La constitutionnalisation du statut des partis politiques	611
§ 4.	Le règlement constitutionnel d'autres questions relatives au fonctionnement des institutions	614

SECTION 2. **L'ANCRAGE CONSTITUTIONNEL DES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES**

614

§ 1.	Les institutions administratives locales	615
	A. L'émergence d'un « droit constitutionnel local »	615
	B. Principes constitutionnels et structures territoriales	618
§ 2.	Les autorités administratives indépendantes	621
	A. La banalisation du statut des autorités administratives indépendantes	621
	B. L'encadrement des pouvoirs des autorités administratives indépendantes	622

SECTION 3. **L'ANCRAGE CONSTITUTIONNEL DES INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES**

624

§ 1.	Les juridictions judiciaires	625
	A. L'indépendance de l'autorité judiciaire	625
	B. L'indépendance des magistrats	628
§ 2.	Les juridictions administratives	629
	A. L'existence du juge administratif	630
	B. L'indépendance du juge administratif	631

TITRE 1 **L'EXÉCUTIF**

635

CHAPITRE 1	LES EXÉCUTIFS CONTEMPORAINS.....	637
SECTION 1.	LA NATURE DES EXÉCUTIFS CONTEMPORAINS	639
§ 1.	L'exécutif moniste : le modèle présidentiel	
	américain.....	640
A.	L'institution présidentielle	640
1.	L'élection du Président.....	640
2.	L'indépendance du Président.....	642
B.	L'organisation de la Présidence	643
1.	Le cabinet	643
2.	Les services de la Présidence	644
3.	Le vice-président	645
§ 2.	Les exécutifs dualistes	646
A.	Les chefs d'État	646
1.	La nomination et la durée de fonction des chefs d'État	646
2.	La responsabilité des chefs d'État.....	648
B.	Les chefs de Gouvernement et les organes	
	gouvernementaux	649
1.	La prééminence structurelle des chefs	
	de Gouvernement	649
2.	L'organisation des gouvernements	651
SECTION 2.	LES ATTRIBUTIONS DES EXÉCUTIFS	
	CONTEMPORAINS	654
§ 1.	Les attributions de l'exécutif	
	dans le modèle présidentiel américain	654
A.	Les prérogatives constitutionnelles du président	654
1.	Les bases constitutionnelles de compétence.....	654
2.	Les principales compétences constitutionnelles	
	attribuées au Président	655
B.	Les pouvoirs « gouvernementaux » du Président.....	658
1.	Le pouvoir de réglementation	658
2.	Les pouvoirs de direction et d'orientation	658
§ 2.	Les attributions de l'Exécutif dans le cadre	
	de régimes parlementaires européens.....	659
A.	Les fonctions des chefs d'État parlementaires.....	659
1.	Les attributions des chefs d'État en période normale ..	659
2.	Le rôle des chefs d'État en période de crise.....	660
B.	Les attributions gouvernementales en régime	
	parlementaire.....	661
1.	La prépondérance fonctionnelle	
	des chefs de gouvernement.....	661
2.	Le rôle des gouvernements en régime parlementaire ..	663

CHAPITRE 2	L'EXÉCUTIF SOUS LA V^e RÉPUBLIQUE.....	665
SECTION 1.	LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	665
§ 1.	L'élection et le statut	666
A.	L'élection du président de la République	666
B.	Le statut du président de la République	669
§ 2.	Les attributions du président de la République.....	674
A.	Les attributions dispensées du contreseing.....	675
1.	La nomination du Premier ministre	
	et la cessation de ses fonctions (art. 8 al. 1 C.)	675
2.	Le référendum (art. 11 C. et art. 88-5 C.)	676
3.	La dissolution de l'Assemblée nationale (art. 12 C.) ..	679
4.	Les pouvoirs exceptionnels (art. 16 C.)	680
5.	Les autres attributions	682
B.	Les attributions soumises au contreseing.....	683
1.	La nomination et la cessation des fonctions	
	des membres du Gouvernement autres que	
	le Premier ministre (art. 8 al. 2 C.)	683
2.	La promulgation de la loi (art. 10 C.)	683
3.	Signature des décrets et des ordonnances (art. 13 al. 1 C.)	
	684
4.	La nomination aux emplois civils et militaires	
	(art. 13 al. 2, 3 et 4 C.)	685
5.	Le droit de grâce (art. 17 C.)	686
6.	L'ouverture et la clôture des sessions extraordinaires	
	du Parlement (art. 30 C.)	686
7.	L'initiative en matière de révision constitutionnelle	
	(art. 89 C.)	686
8.	Les autres attributions	687
C.	Les services de la Présidence de la République.....	687
SECTION 2.	LE GOUVERNEMENT	688
§ 1.	Les structures gouvernementales	688
A.	La composition et les réunions.....	688
B.	Les organes auxiliaires et consultatifs	689
§ 2.	Le statut	690
A.	Le statut collectif	690
B.	Le statut individuel	690
§ 3.	Les attributions.....	692
A.	Les attributions collégiales.....	692
B.	Les attributions du Premier ministre (art. 21 C.)	693
C.	Les attributions individuelles	
	des membres du Gouvernement.....	694
SECTION 3.	LES RAPPORTS ENTRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	
	ET LE PREMIER MINISTRE.....	695

	§ 1. En période de coïncidence des majorités présidentielle et parlementaire	695
	§ 2. En période de cohabitation	699
TITRE 2	LE PARLEMENT	703
CHAPITRE 1	LES PARLEMENTS CONTEMPORAINS	705
SECTION 1.	LE MANDAT	707
	§ 1. Un organe représentatif	707
	§ 2. Le principe démocratique	708
	§ 3. Des mandats limités dans le temps	709
	§ 4. Le problème du bicamérisme	710
SECTION 2.	UN ORGANE LÉGISLATIF PARTIEL	711
SECTION 3.	UN ORGANE DE CONTRÔLE	715
	§ 1. Un organe de désignation	715
	§ 2. Un organe de révocation	716
	§ 3. Une compétence d'exiger des justifications	717
	§ 4. Un organe juridictionnel partiel	718
CHAPITRE 2	LE PARLEMENT SOUS LA V ^e RÉPUBLIQUE	720
SECTION 1.	LE STATUT DES PARLEMENTAIRES	722
	§ 1. L'élection des parlementaires	722
	A. L'élection des députés (élections législatives)	722
	1. La candidature	723
	2. La campagne électorale	724
	3. Le mode de scrutin	724
	B. L'élection des sénateurs (élections sénatoriales)	725
	§ 2. Les obligations des parlementaires	728
	A. Les obligations liées à la détention du mandat : les incompatibilités	728
	1. Incompatibilité avec une activité publique	728
	2. Incompatibilité avec une activité privée	730
	3. Le contrôle des incompatibilités	731
	B. Les obligations liées à l'exercice du mandat	731
	1. La nullité du mandat impératif	731
	2. La déclaration de situation patrimoniale	732
	3. Le comportement en séance	733
	§ 3. Les droits des parlementaires	733

	A. Les immunités	733
	B. Les avantages financiers et matériels	734
SECTION 2.	L'ORGANISATION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE	735
	§ 1. Les organes des assemblées	735
	A. Les organes directeurs	735
	1. La présidence des assemblées	735
	2. Le bureau	736
	3. La conférence des présidents	737
	B. Les organes de travail	737
	1. Les commissions	737
	2. Les délégations parlementaires	739
	3. Les groupes politiques	740
	§ 2. Les sessions	740
	A. La session ordinaire	741
	B. Les sessions extraordinaires	741
	C. Les sessions exceptionnelles	742
	§ 3. Les débats	742
	A. La fixation de l'ordre du jour	743
	B. Les séances	744
	1. Le déroulement des séances	744
	2. Les votes	745
SECTION 3.	LE CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT PAR LE PARLEMENT	746
	§ 1. Les techniques d'information et d'investigation	746
	A. Les questions	746
	1. Les questions écrites	746
	2. Les questions orales	747
	3. Les questions au Gouvernement	748
	B. Les résolutions	748
	C. Les commissions d'enquête	750
	D. Les missions	752
	E. Les autres moyens de contrôle	754
	§ 2. La mise en jeu de la responsabilité du Gouvernement	755
	A. La « question de confiance » (art. 49 al. 1 C.)	755
	1. Le mécanisme	755
	2. L'application	756
	B. La motion de censure spontanée (art. 49 al. 2 C.)	757
	1. Le mécanisme de la motion de censure	757
	2. La pratique de la motion de censure	758
	C. L'engagement de responsabilité sur un texte et la motion de censure provoquée (art. 49 al. 3 C.)	758
	D. L'approbation par le Sénat d'une déclaration de politique générale (art. 49 al. 4 C.)	760

DEUXIÈME PARTIE	LE DROIT CONSTITUTIONNEL DES NORMES	763
TITRE 1	LES NORMES CONSTITUTIONNELLES	767
CHAPITRE 1	LE DOMAINE DE LA CONSTITUTION	769
SECTION 1.	UN DOMAINE ÉLARGI	769
	§ 1. Par l'interprétation de la Constitution réalisée par le Conseil constitutionnel sur proposition des forces politiques	769
	§ 2. Par la succession des révisions constitutionnelles ...	770
SECTION 2.	UN DOMAINE PROTÉGÉ	770
	§ 1. Le lien entre justice constitutionnelle et révision constitutionnelle	770
	§ 2. Les révisions provoquées	771
CHAPITRE 2	LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION DE 1958.	772
SECTION 1.	LA PROCÉDURE DE RÉVISION	772
	§ 1. La procédure normale de révision (art. 89 C.)	772
	§ 2. La procédure non prévue par les textes (art. 11) ...	775
SECTION 2.	LA PRATIQUE DE LA RÉVISION	777
	§ 1. Les révisions abouties	777
	A. Sur le fondement de l'article 89	777
	B. Sur le fondement de l'article 11	781
	§ 2. Les révisions n'ayant pas abouti	781
TITRE 2	LES NORMES LÉGISLATIVES	785
CHAPITRE 1	LE DOMAINE DE LA LOI	787
SECTION 1.	LA CONCEPTION INITIALE DU DOMAINE DE LA LOI : LA SOUVERAINETÉ DU PARLEMENT EXCLUSIVE DU CANTONNEMENT DE LA LOI À UN DOMAINE PRÉDÉFINI	790
	§ 1. La souveraineté de la loi et le caractère illimité de son domaine	790

	A. La supériorité de la loi	790
	B. Le caractère illimité du domaine de la loi	791
§ 2.	L'évolution des conceptions du domaine de la loi sous les III^e et IV^e Républiques	792
	A. Les décrets-lois de la III ^e République	793
	B. Le domaine de la loi sous la IV ^e République	795
SECTION 2.	LA SITUATION DU DOMAINE DE LA LOI DANS LE TEXTE DE LA CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 : LA « RÉVOLUTION » AURAIT PU AVOIR LIEU	798
SECTION 3.	LA COMPÉTENCE MAINTENUE DU LÉGISLATEUR : LA « RÉVOLUTION » N'A PAS EU LIEU	800
	§ 1. L'extension du domaine législatif	801
	§ 2. L'unité du pouvoir législatif	805
	§ 3. L'absence de séparation tranchée entre les deux domaines	806
	§ 4. Domaine de la loi et droit communautaire	808
	§ 5. Domaine de la loi et licéité constitutionnelle de la loi	812
SECTION 4.	LA REMISE EN ORDRE EST (PEUT-ÊTRE) EN COURS ...	813
	§ 1. Faire de « vraies lois » ou endiguer la pratique des « neutrons législatifs »	815
	§ 2. Seconde remise en ordre : faire respecter les domaines respectifs de la loi et du règlement	819
CHAPITRE 2	LA PROCÉDURE LÉGISLATIVE	822
SECTION 1.	LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE LÉGISLATIVE	823
	§ 1. L'élaboration de la loi	823
	A. L'initiative des lois	823
	1. Les projets de loi	823
	2. Les propositions de loi	826
	B. L'examen en commission	827
	C. L'inscription à l'ordre du jour	828
	§ 2. L'adoption de la loi	828
	A. Le débat public dans chaque assemblée et le vote	828
	1. La structure du débat	828
	2. Les amendements	829
	3. L'homogénéité et la cohérence du texte : la censure des « cavaliers législatifs »	833
	4. Les incidents de procédure	834

	B. La recherche de l'accord entre les deux assemblées	836
	1. La navette	836
	2. La procédure paritaire	837
SECTION 2.	LES PRÉROGATIVES DE L'EXÉCUTIF	838
	§ 1. Au stade de la discussion	839
	A. La participation à la discussion	839
	B. L'accélération de la discussion	839
	§ 2. Au stade du vote	840
	A. Le vote bloqué	840
	B. L'article 49 alinéa 3	841
	§ 3. La promulgation de la loi et son entrée en vigueur	841
TITRE 3	LES NORMES RÉGLEMENTAIRES	845
CHAPITRE 1	LES NORMES RÉGLEMENTAIRES À STATUT PARTICULIER	847
SECTION 1.	LES DÉLIBÉRATIONS DES ASSEMBLÉES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES D'OUTRE-MER	847
	§ 1. Des normes à portée législative contenues dans un acte réglementaire	847
	§ 2. La « banalisation » du pouvoir normatif des autorités des collectivités d'outre-mer	849
SECTION 2.	LES ORDONNANCES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE 38 DE LA CONSTITUTION	850
	§ 1. La procédure d'édition des ordonnances	851
	A. L'habilitation	852
	B. L'adoption, la signature et la publication des ordonnances	855
	C. La ratification	855
	§ 2. Nature et régime juridiques des ordonnances	857
	A. La nature juridique des ordonnances	857
	1. Le rejet de la thèse de la délégation législative au profit de celle de l'extension provisoire du domaine réglementaire	857
	2. Le résultat : des actes de nature juridique changeante et parfois indéterminée	858
	B. Le régime juridique des ordonnances	859
CHAPITRE 2	LES NORMES RÉGLEMENTAIRES ORDINAIRES	861
SECTION UNIQUE	UNE SITUATION SIMPLIFIÉE	861

	§ 1. Le domaine du règlement	861
	§ 2. L'édition des règlements	862
TROISIÈME PARTIE	LE DROIT CONSTITUTIONNEL DES LIBERTÉS	865
TITRE 1	ÉLÉMENTS D'UNE THÉORIE GÉNÉRALE	867
CHAPITRE 1	LA DÉFINITION DES DROITS FONDAMENTAUX	869
SECTION 1.	LA NOTION	869
	§ 1. Une définition souple et uniforme	870
	§ 2. Distinction entre droits et libertés fondamentaux et notions voisines	871
	§ 3. Droits fondamentaux constitutionnels et droits fondamentaux européens	874
SECTION 2.	LA NATURE DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	876
	§ 1. Droits justiciables	876
	§ 2. Droits subjectifs et garanties objectives	877
	§ 3. Droits à « statut » négatif, actif ou positif	878
	§ 4. Droits limitables	880
SECTION 3.	LA DÉFINITION CONSTITUTIONNELLE DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	880
	§ 1. En droit comparé	881
	§ 2. En droit français	882
CHAPITRE 2	LES GARANTIES DES DROITS FONDAMENTAUX	884
SECTION 1.	LES GARANTIES DE FOND	884
	§ 1. L'applicabilité directe des normes constitutionnelles relatives aux droits fondamentaux	884
	§ 2. La « réserve de loi » ou réserve de compétence législative	885
	§ 3. « La garantie de la substance », « la non-dénaturation », « le respect du contenu essentiel »	886
	§ 4. Le caractère exceptionnel et conditionné des suspensions de garantie	887

	§ 5. L'aménagement de la procédure de révision de la Constitution	888
SECTION 2.	LES GARANTIES JURIDICTIONNELLES	889
	§ 1. Garanties assurées par la justice constitutionnelle ..	889
	§ 2. Garanties assurées par la justice ordinaire	890
CHAPITRE 3	L'EXERCICE DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	892
SECTION 1.	LES TITULAIRES ET LES BÉNÉFICIAIRES DES DROITS FONDAMENTAUX	892
	§ 1. Personnes physiques et personnes morales	893
	§ 2. Nationaux et étrangers	893
SECTION 2.	LES « DÉBITEURS » DES DROITS FONDAMENTAUX ...	895
	§ 1. Les trois pouvoirs	895
	§ 2. Les personnes privées	896
SECTION 3.	LES LIMITES AUX DROITS FONDAMENTAUX	898
	§ 1. Les types de limites	898
	§ 2. L'autorité compétente pour fixer les limites	899
	§ 3. Les « limites aux limites »	899
TITRE 2	APERÇU DES DIVERS DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	903
CHAPITRE 1	LES DROITS-LIBERTÉS	905
SECTION 1.	LES DROITS DE L'HOMME	905
	§ 1. La dignité de la personne humaine	905
	§ 2. La liberté individuelle	907
	§ 3. La liberté d'association	912
	§ 4. La liberté d'enseignement	915
	§ 5. La liberté de conscience et d'opinion	917
	§ 6. La liberté d'expression et de communication	921
	§ 7. Le droit de propriété	926
	§ 8. La liberté d'entreprendre	929

	§ 9. Le droit d'asile	932
	§ 10. Le droit à mener une vie familiale normale	938
	A. Une consécration constitutionnelle récente	938
	B. Une application effective	938
SECTION 2.	LES DROITS DU TRAVAILLEUR	939
	§ 1. La liberté syndicale	939
	A. Les fondements constitutionnels	939
	B. Les applications	940
	§ 2. Le droit de grève	942
	A. L'affirmation de la valeur constitutionnelle du droit de grève	942
	B. La conciliation du droit de grève avec d'autres principes constitutionnels	943
	§ 3. Le droit à la participation	945
	A. Le régime	945
	B. L'application	946
CHAPITRE 2	LES « DROITS-PARTICIPATION »	950
SECTION 1.	LE PRINCIPE DE LA CORRÉLATION ENTRE « DROITS-PARTICIPATION » ET NATIONALITÉ FRANÇAISE	950
SECTION 2.	LA DISSOCIATION ENTRE ÉLECTORAT ET NATIONALITÉ	952
	§ 1. La situation dans les principaux pays européens	952
	§ 2. La situation en France	953
	A. La jurisprudence antérieure aux décisions « Maastricht »	953
	B. L'apport des décisions Maastricht de 1992	955
CHAPITRE 3	LES DROITS-CRÉANCES	957
SECTION 1.	LES DROITS-CRÉANCES RECONNUS	957
	§ 1. Le droit à la protection de la santé	957
	A. Le fondement constitutionnel	957
	B. La mise en œuvre du droit	958
	§ 2. Le droit à la protection sociale et à la sécurité matérielle	960
	A. Le fondement constitutionnel	960
	B. Les applications	961
	§ 3. Le droit à l'instruction et à la culture	963
	A. L'égal accès au droit	963
	B. Les obligations de l'État	964

	§ 4. Le droit à la solidarité nationale	967
	A. L'affirmation constitutionnelle du droit à la solidarité. . .	967
	B. La mise en œuvre de la solidarité nationale	967
	§ 5. Le droit à l'emploi	968
	A. La valeur constitutionnelle du droit à l'emploi	968
	B. La portée du droit à l'emploi	968
SECTION 2.	UN DROIT-CRÉANCE NON RECONNU : LE DROIT AU LOGEMENT	970
	§ 1. « La possibilité pour toute personne de disposer d'un logement décent », objectif de valeur constitutionnelle	970
	§ 2. La confrontation de cet objectif de valeur constitutionnelle avec le droit de propriété	972
CHAPITRE 4	LES DROITS-GARANTIES	973
SECTION 1.	LES GARANTIES GÉNÉRALES	973
	§ 1. Le droit au juge	973
	A. Droit comparé	974
	B. Droit français	974
	1. Une reconnaissance constitutionnelle induite	974
	2. La portée du droit au recours	975
	§ 2. Les droits de la défense	975
	A. La consécration constitutionnelle du principe	975
	B. Le contenu du principe	976
	§ 3. Le droit à la sécurité juridique	977
SECTION 2.	LES GARANTIES EN MATIÈRE RÉPRESSIVE	979
	§ 1. Le droit fondamental de n'être poursuivi et puni qu'en vertu d'une loi : le principe de légalité des délits et des peines	981
	§ 2. Le droit à l'application de la non-rétroactivité des lois pénales d'incrimination plus sévère	982
	§ 3. Le droit à l'application rétroactive de la loi pénale plus douce	983
	§ 4. Le droit à ne se voir appliquer que les peines « nécessaires »	984
	§ 5. Le droit à la présomption d'innocence	985
CHAPITRE 5	LE DROIT À L'ÉGALITÉ	987
SECTION 1.	LES SOURCES CONSTITUTIONNELLES DU DROIT À L'ÉGALITÉ	988

	§ 1. Plusieurs fondements textuels	988
	§ 2. Égalité déterminée et égalité indéterminée	989
SECTION 2.	LES BÉNÉFICIAIRES ET LES DÉBITEURS DU DROIT À L'ÉGALITÉ	990
	§ 1. Les bénéficiaires du droit à l'égalité	990
	§ 2. Les débiteurs du droit à l'égalité	991
SECTION 3.	LA GRADATION DU CONTRÔLE DU RESPECT DU DROIT À L'ÉGALITÉ	992
	§ 1. La sanction de l'arbitraire	992
	§ 2. Deux degrés d'intensité du contrôle	992
SECTION 4.	LE RENOUVEAU DE LA PROBLÉMATIQUE ÉGALITAIRE : LA CONCEPTION FRANÇAISE DES DISCRIMINATIONS POSITIVES	993
	§ 1. Un renouvellement de la jurisprudence	993
	§ 2. La constitutionnalité des discriminations positives	994
	ANNEXES	997
	INDEX ALPHABÉTIQUE	1029